



PROVENCE PROMOTION

Robert Creus (CCI du Pays d'Arles) en interview



Tous les chemins mènent (aussi) à Arles !

Fer, terre, mer et fleuve : 4 vertus cardinales pour une situation géographique de toutes les convoitises... qui n'a rien d'une Arlésienne ! Logique et naturel, le développement d'une plateforme logistique quadrimodale draine aujourd'hui les entreprises et anime une filière développée par la CCI du Pays d'Arles autour de trois axes ; le port, la zone logistique du Parc de la Crau et Distriport (en collaboration avec le PAM).

Robert Creus, Responsable Prospection implantations industrielles au sein de la CCI du Pays d'Arles, a lu pour nous l'avenir logistique de la région...



Robert Creus,
Responsable Prospection implanta-
tions industrielles au sein de la CCI
du Pays d'Arles

> Quelle est l'origine de la filière logistique dans le périmètre de la CCI du Pays d'Arles ?

Robert Creus : Elle est assez naturelle sans l'être vraiment. De tradition maraîchère, la région a toujours accueilli des sociétés de négoce. La situation d'Arles reste en soi son meilleur atout. Au carrefour du rail et des routes qui desservent l'axe Nord-Sud, comme l'axe Espagne-Italie ; à proximité du Port Autonome de Marseille et du deuxième aéroport de fret en France ; avec, en plus, l'accès au fleuve via son port d'Arles, elle allie sa position stratégique à la panoplie complète de toutes les combinaisons logistiques. Une situation comme prédestinée, que les entreprises ont bien perçue. Castorama est venue spontanément installer sa plateforme logistique dans la région.

> Quelle est la politique de la CCI du Pays d'Arles vis-à-vis des entreprises ?

Robert Creus : La CCI du Pays d'Arles a emboîté naturellement le pas aux demandes des entreprises, avec comme credo : la souplesse avant tout... Dans la mise en place de la filière logistique, ce sont les critères de choix des entreprises qui ont infléchi sa politique. Superficie, terrain à louer ou à acheter, secteurs d'activité, service de gardiennage public ou privé... il n'est pas question d'imposer des paramètres quelconque aux entreprises ; à elles de spécifier leur demande en fonction des critères de leur activité et de leur client. Les efforts de la CCI portent essentiellement sur ces points, répondre à leurs besoins spécifiques et mettre à la disposition des terrains.

> Quels sont les objectifs du parc de la Crau ?

Robert Creus : Aujourd'hui, le parc de la Crau (ZA logistique) compte 256 000 m² de bâtiments, avec une extension prévue de 160 000 m² de terrain. En 5 ans, la zone logistique a accueilli plus de 8 entreprises de logistique dont Katoon Natie (plateforme logistique de Décathlon), Office Bureau, Castorama... De belles premières enseignes qui nous donnent envie de continuer. Pour les deux prochaines années, la construction de 250 000 m² de plateformes logistiques et de locaux est prévue. Cinq entreprises sont déjà engagées sur ce programme. A lui seul, les estimations portent à 1 500 le nombre d'emplois créés qui s'ajoutent au 900 déjà générés lors de la première phase.

> Dans ces conditions, quel est le rôle du port fluvial ?

Robert Creus : Le port fluvial possède une situation évidemment stratégique par sa proximité avec le Port autonome de Marseille et ses excellentes conditions de navigation vers le Nord de l'Europe. Equipé de toutes les infrastructures, il peut traiter tous les types de conditionnement, conteneurs, vrac, palettes... En 2005, son activité représente 400 000 tonnes de marchandises, dont 90 % sont issues ou destinées au trafic maritime.

Pour l'activité logistique des entreprises, c'est aussi une façon d'optimiser sa gestion de stocks, soit en faisant appel aux capacités d'entreposage offerte par le port, soit en utilisant le transport fluvial comme un stock déporté. Dans ce dernier cas, l'entreposage coïncide avec le transport et donne lieu à une réduction globale des coûts.

> Quelles actions sont aujourd'hui prioritaires pour demain ?

Robert Creus : Aujourd'hui, il s'agit d'anticiper sur les besoins connexes liés au développement de l'activité. Besoin en personnel, en formations spécifiques ou continues, toutes ces demandes sont en cours d'étude, avec la volonté d'apporter la solution la meilleure : une plateforme commune pour le recrutement, une structure adéquate pour une formation en caristes, une crèche pour les salariés...

L'activité de logistique est aujourd'hui reconnue comme une activité industrielle à part entière. Consciente de ces mutations économiques, la CCI du Pays d'Arles se veut un accompagnateur privilégié des entreprises et traduit dans son offre de formations, leurs demandes de plus en plus pointues.